



Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DES APPELS À PROJETS ÉNERGIE DU SYANE : ÉDITION 2015

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

8 PROJETS LAURÉATS



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

1 PROJET LAURÉAT



Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Responsable Communication
Tél. 04 50 33 59 39
Mail : v.lefevre@syane.fr - www.syane.fr

Coraline MARIN
Assistante Communication
Tél. 04 50 33 59 77
Mail : c.marin@syane.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce mardi 1^{er} décembre 2015, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE – Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie – a présenté, en présence des élus et de la presse, les lauréats de l'édition 2015 des Appels à Projets Energie du SYANE. Depuis 2012, le SYANE accompagne les collectivités dans la réalisation de projets ambitieux et performants de rénovation énergétique et, depuis 2014, de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Pour cette 4^{ème} édition, 9 projets ont été retenus pour un montant total de subventions de 512 000 € :

- 8 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics
- 1 projet de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

Depuis la création des Appels à projets Energie, le SYANE soutient 32 projets dont 28 de rénovation énergétique et 4 de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, pour un montant total de subventions de 2 M€.

Par ces Appels à Projets, le SYANE confirme son engagement dans la transition énergétique et réaffirme le soutien apporté aux collectivités depuis 10 ans pour les accompagner dans leurs actions de Maîtrise de l'Énergie et de Développement des Énergies Renouvelables.

8 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics

Pour cette 4^{ème} édition de l'Appel à Projets de soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics, 8 projets ont été retenus :

- la MJC d'Annecy-le-Vieux
- le Groupe scolaire de Passy
- la Maison Forte Mairie / École de Lathuile
- les Logements de la Gendarmerie de La-Roche-sur-Foron
- la Mairie-École de Marcellaz-en-Faucigny
- la Mairie de Servoz
- la Mairie de Saint-Gervais-les-Bains

Ces huit projets bénéficieront d'un soutien technique et financier du SYANE. Montant total des investissements : 1,8 M€ dont 412 000 € de subventions du SYANE.

Au total, la rénovation énergétique de ces huit bâtiments doit permettre d'économiser chaque année 718 000 kWh et près de 169 tonnes de CO₂.

1 projet de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

Pour cette 2^{ème} édition de l'Appel à Projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, 1 projet a été retenu :

- La production hydroélectrique sur le torrent du Bronze de la Régie Gaz Électricité de Bonneville

Ce projet ambitieux bénéficiera d'un soutien technique du SYANE et d'une aide financière de 100 000 €, pour un montant d'investissements de 4,6 M€. Il permettra également au SYANE d'avoir un retour d'expériences sur la production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique, en complément de l'étude départementale du potentiel hydroélectrique lancée par le Syndicat en 2014.

Lors de cette conférence, le SYANE a également réalisé un retour d'expériences sur deux rénovations énergétiques réalisées dans le cadre des éditions précédentes des Appels à Projets : le bâtiment de l'ancienne Mairie-École de la commune de SALES, lauréat des Appels à Projets 2014, et la Salle des Fêtes de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval, « La Reine des Alpes », lauréat des Appels à projet 2012.

Le SYANE engagé pour la transition énergétique, aux côtés des collectivités

Le SYANE s'engage depuis plus de 10 ans dans la transition énergétique aux côtés des communes et de leurs groupements. Depuis 2012, le Syndicat renforce progressivement son action en développant de nouveaux projets, missions et services pour accompagner les collectivités dans l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

⇒ Depuis 2006, le SYANE a réalisé plus d'une centaine d'études énergétiques sur les patrimoines bâtis publics et d'études de faisabilité pour la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, centrale hydroélectrique, chaufferie bois,...)

⇒ Depuis 2012, le SYANE renforce progressivement ses actions, projets et services avec :

- 2012 : le lancement des **Appels à Projets pour soutenir la rénovation énergétique de bâtiments publics**
- 2012 : l'engagement du **programme EPure** pour accompagner les communes vers un éclairage public responsable et performant
- 2014 : le **développement de l'action du SYANE pour soutenir le développement des énergies renouvelables** :
 - le lancement de l'**Appel à Projets pour soutenir la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables**
 - le lancement de l'**étude départementale du potentiel hydroélectrique de la Haute-Savoie**, réalisée en partenariat avec TERACTION, ESSPROD et RETPROD, filiales respectives des régies d'électricité de Thônes et de Seyssel
- **2015 : la mise en place d'un service de Conseil en Energie.**

Expert des énergies et interlocuteur de proximité, le Conseiller Energie accompagne les communes et leurs groupements pour développer une politique énergétique performante et maîtrisée :

- il accompagne les communes dans la connaissance et l'optimisation de leur patrimoine pour réduire les consommations énergétiques
- il aide les communes à entreprendre des projets performants d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables
- il accompagne les collectivités dans la valorisation de leurs territoires (accompagnement des TEPOS – Territoires à Energie Positive – et des futurs Plans Climat Air Energie Territoriaux, éco-quartiers, villes et territoires intelligents,...)
- **2015 : l'engagement du SYANE dans la mobilité électrique avec le lancement du projet de déploiement d'un réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques.** 250 bornes de charge seront installées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie en deux ans. Par l'absence d'émissions de polluants à l'échappement et d'émissions de particules fines, le véhicule électrique contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des gaz à effet de serre.

Au-delà de ces actions, les élus du SYANE ont engagé en 2015 une réflexion sur le positionnement et les orientations stratégiques du Syndicat dans le domaine des Énergies, SYANE dans le cadre d'un contexte national en mouvement, avec la parution cet été des lois sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi TECV) et sur la réforme territoriale (loi NOTRe).

EN SAVOIR PLUS

- **Fiche 1 : Bilan des Appels à Projets du SYANE depuis 2012**
- **Fiche 2 et suivantes : Présentation des projets lauréats des Appels à Projets 2015 (objectifs, travaux, performance énergétique, investissements)**

PRÉSENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie. À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de l'aménagement numérique.

Syndicat des Énergies, le SYANE agit pour la transition énergétique à travers ses actions en faveur de la maîtrise et du développement des énergies renouvelables. Il déploie également le réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques.

Le SYANE porte également l'aménagement numérique de la Haute-Savoie et, à ce titre, réalise le réseau public départemental en fibre optique très haut débit.

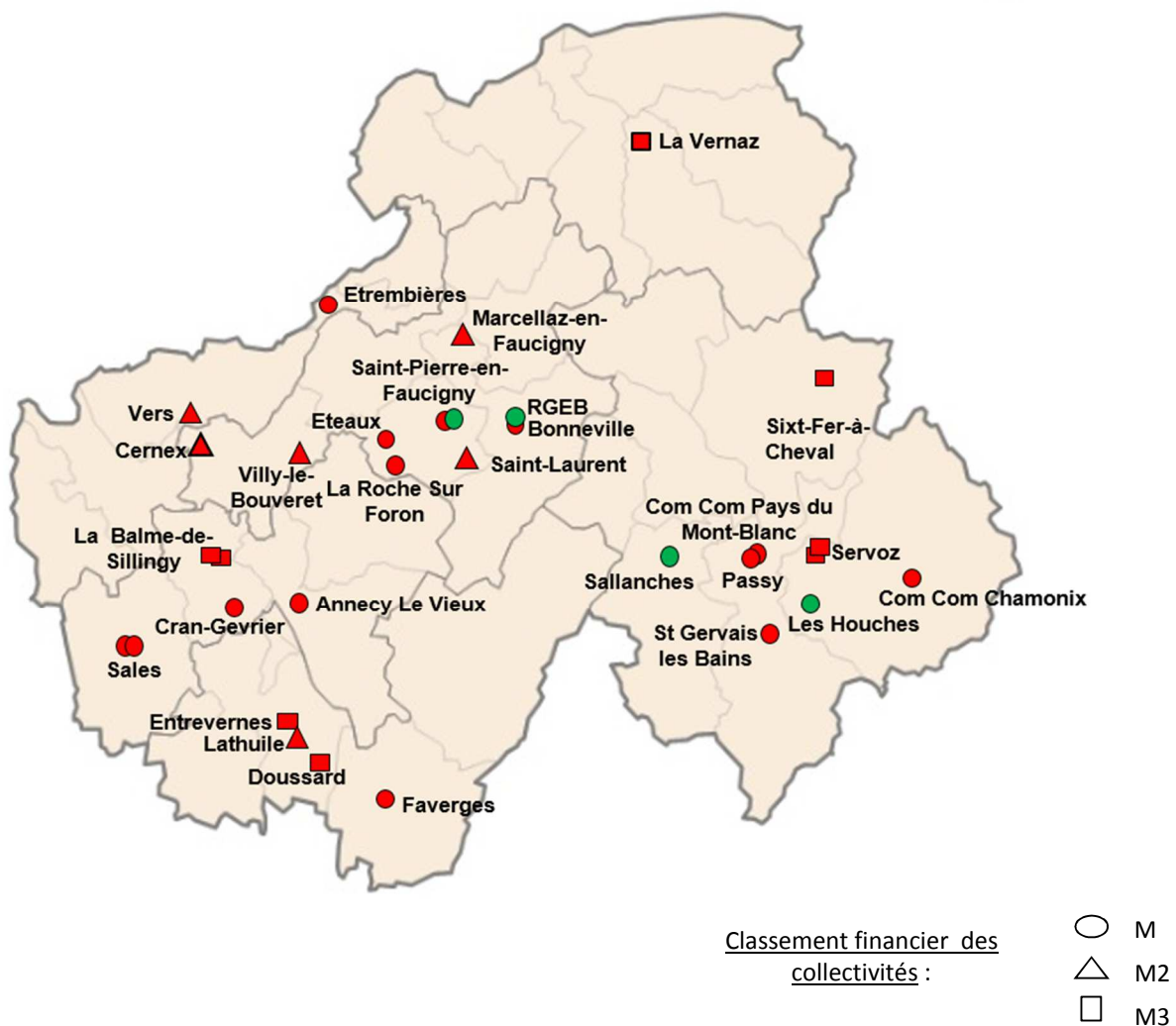
**FICHE 1 : APPELS À PROJETS DU SYANE
LES 32 PROJETS LAUREATS DEPUIS 2012**

28 projets de rénovation énergétique (2012, 2013, 2014, 2015)
4 projets de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (2014, 2015)

Montant total des travaux éligibles cumulés : 14 851 614 € HT

Aides cumulées du SYANE : 2 012 361 €

Tonnes de CO₂ évitées chaque année : 1 407



**APPEL À PROJETS 2015
« RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BATIMENTS PUBLICS »**

8 PROJETS LAUREATS



- 1/ Rénovation énergétique de la MJC d'Annecy-le-Vieux
- 2/ Rénovation énergétique du Groupe scolaire de Passy
- 3/ Rénovation énergétique de la Mairie de Lathuile
- 4/ Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville de Bonneville
- 5/ Rénovation énergétique des Logements de la Gendarmerie de La-Roche-sur-Foron
- 6/ Rénovation énergétique de l'École-Mairie de Marcellaz-en-Faucigny
- 7/ Rénovation énergétique de la Mairie de Servoz
- 8/ Rénovation énergétique de la Mairie de Saint-Gervais-les-Bains

Investissement total : **1 769 162 € HT**
Subvention totale du SYANE : **412 109 €**
718 MWh économisés /an
57% d'économies sur la consommation énergétique
169 Tonnes de CO2 économisés par an

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune d'Annecy-le-Vieux a décidé d'engager la rénovation énergétique de la MJC des Carrés. La commune d'Annecy-le-Vieux, avec ce projet exemplaire, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Culturel
- Bâtiment construit en 1990
- Surface : 1102 m²



Travaux de rénovation énergétique :


Isolation : Isolation des murs par l'extérieur, isolation de la toiture par l'intérieur (1 pan), réfection de la toiture sur la salle de spectacle, isolation de la toiture terrasse, remplacement des menuiseries par des menuiseries aluminium à rupture de ponts thermiques.

Systèmes : Mise en place de 2 CTA double flux pour le traitement d'air des 2 grandes salles, mise en place d'une VMC simple flux autoréglable pour les autres pièces de la MJC, remplacement de la chaudière gaz par une PAC géothermique réversible avec capteurs verticaux, remplacement du système de régulation.

Éclairage: Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

73% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 129 900 kWh et 30 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	178 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	48 100 kWh/an  -73%

Montant des investissements de rénovation énergétique	584 000 € HT
Montant de la subvention du SYANE	80 000 €

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune de Passy a décidé d'engager les travaux de rénovation énergétique de l'école Chedde avec le soutien du SYANE et la participation du Conseil Départemental (FDDT - Fonds Départemental pour le Développement des Territoires). La commune de Passy, avec ce projet exemplaire, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Enseignement
- Bâtiment construit avant 1900
- Surface : 1750 m²



Travaux de rénovation énergétique :


Isolation : Isolation des murs par l'extérieur par panneaux de polystyrène expansé, isolation intérieure des murs en façade sud par panneaux semi rigide en LdV, isolation des combles par panneaux en laine de roche, isolation toiture terrasse sur étanchéité existante par panneaux de mousse polyuréthane, isolation sous dalle par flocage du plancher, remplacement des menuiseries par des menuiseries bois, pose de brise soleil en alu extérieure et pose de volets roulants en alu au 1^{er} étage.

Systèmes : Mise en place d'une VMC simple flux hygro-réglable pour les logements, mise en place d'une VMC SF pour les sanitaires avec entrées d'air dans les façades, actions de calorifugeage des tuyauteries en sous-sol, désembouage, etc...

Éclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

76% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 148 000 kWh et 31 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	196 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	48 000 kWh/an  -76%

Montant des investissements de rénovation énergétique	491 215 € HT
Montant de la subvention du SYANE	80 000 €

Suite à un diagnostic énergétique du bâtiment de la Mairie / École (Maison Forte) réalisé par le SYANE en 2010, la commune de Lathuille a décidé d'engager des travaux de rénovation énergétique avec le soutien du SYANE et la participation du Conseil Départemental (FDDT - Fonds Départemental pour le Développement des Territoires). La commune de Lathuille, avec ce projet exemplaire, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif
- Bâtiment construit avant 1900
- Surface : 352 m²



Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : Isolation des murs par l'intérieur, isolation en déroulé sur le plancher des combles, isolation sur terre plein pour les locaux réaménagés, remplacement des menuiseries bois.


Systèmes : Mise en place d'une VMC simple flux hygro-réglable avec entrée d'air dans les bureaux et extraction dans les pièces polluées, mise en place d'une VMC DF dans la salle du conseil municipal, création d'une sous station branchée sur le réseau de chaleur bois, remplacement de la régulation.

Éclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

Les travaux sur la création de la chaufferie bois et son réseau de chaleur ne sont pas compris dans le montant de l'opération énergétique.

73% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 39 403 kWh et 12 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	54 250 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	14 847 kWh/an  -73%

Montant des investissements de rénovation énergétique	192 680 € HT
Montant de la subvention du SYANE	67 438 €

Suite à la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'Hôtel de Ville réalisé par la maîtrise d'œuvre ILTEC, la commune de Bonneville a décidé d'engager la rénovation énergétique de son bâtiment. Avec ce projet exemplaire, la commune de Bonneville conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif
- Bâtiment construit avant 1900
- Surface : 2 544 m²



Travaux de rénovation énergétique liés à l'appel à projets :

Isolation : Isolation des rampants de toiture en comble, remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries bois.

Systèmes : Remplacement des chaudières existantes par des chaudières gaz de puissance inférieure suite aux actions menées sur le volet isolation, remplacement du système de régulation.

Éclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

La commune a déjà engagé des travaux l'année passée sur l'isolation intérieure des murs donnant sur l'extérieur et sur la qualité de l'air intérieur avec la mise en place d'une VMC simple flux (travaux non subventionnés).

65 % d'économies d'énergie

L'ensemble de ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 180 297 kWh et 36 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	277 794 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	97 497 kWh/an -65%

Montant des investissements de rénovation énergétique	152 790 € HT
Montant de la subvention du SYANE	45 837 €

LA ROCHE SUR FORON

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune de La Roche-sur-Foron a décidé d'engager la rénovation énergétique des logements de la gendarmerie avec le soutien du SYANE et le financement par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La commune de La Roche-sur-Foron, avec ce projet exemplaire, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie. En parallèle, la commune a également engagé une démarche de rénovation de son éclairage public avec le SYANE.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Habitation
- Bâtiment construit en 1990
- Surface : 817 m²



Travaux de rénovation énergétique liés à l'appel à projets :

Isolation : Isolation thermique par l'extérieur par panneaux en polystyrène expansé, isolation en déroulé des combles non aménagés, remplacement de l'ensemble des menuiseries bois.


Systèmes : Remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants, pilotés par détection de présence (passage en réduit) + contact fermeture fenêtres

Éclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

La commune a déjà engagé des travaux l'année passée sur l'isolation en sous face du plancher bas et sur la qualité de l'air intérieur avec la mise en place d'une VMC double flux (travaux non subventionnés).

48% d'économies d'énergie

L'ensemble de ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 51 000 kWh et 5 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	106 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	55 000 kWh/an  -48%

Montant des investissements de rénovation énergétique	272 704 € HT
Montant de la subvention du SYANE	75 001 €



Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2014, la commune de Marcellaz-en-Faucigny a décidé d'engager la rénovation énergétique de la Mairie. La commune de Marcellaz-en-Faucigny, avec ce projet, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif / Logement
- Bâtiment construit en 1900 / Extension après 1980
- Surface : 316 m²




Travaux de rénovation énergétique liés à l'appel à projets :

Isolation : Isolation des plafonds en déroulé sur le plancher des combles, remplacement de l'ensemble des menuiseries bois.

La commune a déjà engagé des travaux au printemps 2015 en effectuant le remplacement de la chaudière fioul par une PAC air/eau haute performance de puissance inférieure. Suite à ces travaux d'autres actions vont être menées sur le volet Isolation ainsi que le remplacement du système de régulation (travaux non subventionnés).

65 % d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 103 900 kWh et 37 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	160 100 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	56 200 kWh/an  -65%

Montant des investissements de rénovation énergétique	90 000 € HT
Montant de la subvention du SYANE	19 250 €

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2011, la commune de Servoz poursuit sa démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments communaux. Après la rénovation de l'École, réalisée dans le cadre des Appels à Projets 2012, la commune entreprend aujourd'hui celle de la Mairie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif
- Bâtiment construit en 1900 / 1990
- Surface : 368 m²




Travaux de rénovation énergétique liés à l'appel à projets :

Isolation : Isolation thermique par l'extérieur, remplacement de l'ensemble des menuiseries bois.

La commune a déjà engagé des travaux l'année passée sur la réfection et l'isolation de la toiture (travaux non subventionnés).

41% d'économies d'énergie

L'ensemble de ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 27 000 kWh et 8 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	66 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	39 000 kWh/an  -41%

Montant des investissements de rénovation énergétique	75 414 € HT
Montant de la subvention du SYANE	30 166 €

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune de Saint –Gervais-les-Bains débute les travaux de rénovation énergétique de la Mairie. La commune de Saint –Gervais-les-Bains, avec ce projet, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif
- Bâtiment construit avant 1980
- Surface : 1 900 m²




Travaux de rénovation énergétique :

Isolation : Remplacement des menuiseries bois.

17 % d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 38 684 kWh et 9 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	228 571 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	189 887 kWh/an  -17%

Montant des investissements de rénovation énergétique	48 059 € HT
Montant de la subvention du SYANE	14 418 €

**APPEL À PROJETS 2015
« PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ A PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES »**

1 PROJET LAUREAT



1/ Projet portée par la régie Gaz Électricité de Bonneville de production hydroélectrique sur le torrent de Bronze

**Investissement total : 4 693 259 €HT
Subvention totale du SYANE : 100 000 €
5,7 GWh produits par an
460 Tonnes de CO2 économisés par an**

Engagée dans la transition énergétique, la Régie de Gaz et d'Électricité de Bonneville (RGEB) a engagé le projet ambitieux de valoriser le potentiel hydroélectrique du torrent du Bronze, capté à 720 mètres d'altitude. Le projet consiste à enterrer la conduite forcée, reliant les ouvrages amont à l'usine, et à installer une turbine en aval de la Cascade de Thuet.

Descriptif de l'installation future :

- Altitude du captage : 720 m
- Dénivelé : 236 m
- Longueur de la canalisation : 1 630 ml
- Débit moyen choisi pour la production : 950 l/s

Caractéristiques de l'installation :

Puissance : 1 735 kW

Rendement global : 85 %

Productible : 5 740 000 kWh/an (équivalent à l'alimentation d'environ 400 ménages, chauffage + électricité spécifique)

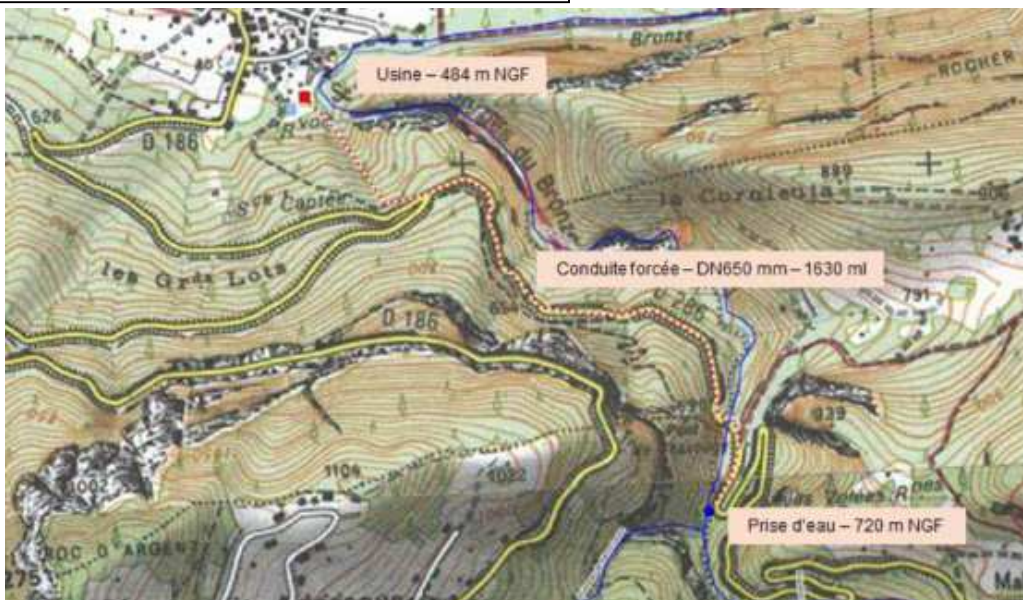
TR net : 13.4 ans (sans subvention)

Disponibilité : 95 % du temps (prise en compte de l'entretien des machines)

Principe de fonctionnement :

Turbinage de l'eau captée à l'aval immédiat du confluent de Pierre Lente avec le Bronze et canalisée jusqu'à l'aval de la Cascade de Thuet.

Le principe de fonctionnement d'une petite centrale hydroélectrique consiste à transformer l'énergie potentielle d'une chute d'eau en énergie mécanique grâce à une turbine, puis en énergie électrique au moyen d'une génératrice. La puissance installée de la centrale est fonction du débit d'eau turbiné et de la hauteur de chute.



Montant des investissements pour la production électrique	4 693 259 € HT
Montant de la subvention du SYANE	100 000 €